

## **FONDS D'ARCHIVES N° 180**

Répertoire numérique détaillé du fonds  
**Fédération agricole française  
de l'Archidiocèse de Moncton (FAFAM)  
(1962-1979)**

Michel Morin

Centre d'études acadiennes  
Université de Moncton  
1992

## INTRODUCTION

### Acquisition et provenance du fonds

La documentation de ce fonds fut déposée au CEA le 13 juillet 1989 par le Père Philippe Rochon (curé suppléant à Notre-Dame-de-Kent) et Soeur Edith Robichaud. Ces documents étaient en la possession du père Daniel Gauthier décédé au printemps (?) 1989.

### Survol historique

La Fédération agricole française de l'archidiocèse de Moncton a été fondée le 5 novembre 1962 alors qu'une centaine de délégués réunis à la salle paroissiale de Grande-Digue jugent qu'il est temps de remplacer les sociétés d'agriculture par des fédérations locales dont les membres doivent payer une cotisation directe. Les buts principaux de la FAFAM sont de développer une solidarité à l'intérieur de la classe agricole et de permettre aux agriculteurs membres de bénéficier d'assurances-auto et d'assurances-vie à un prix considérablement avantageux.<sup>1</sup>

Avant l'obtention de sa charte d'incorporation le 5 mai 1965, la FAFAM regroupait déjà 17 paroisses faisant évidemment partie de l'archidiocèse de Moncton. Constatant le sérieux manque de développement des infrastructures socio-économiques chez la population rurale, plusieurs délégués interviennent au cours d'une assemblée en 1965 pour créer le Conseil régional de l'aménagement du sud-est (CRASE). C'est avec l'aide des comités semblables au CRASE que la FAFAM va tenter de rehausser la fierté et le bien-être des agriculteurs. La FAFAM, dont le siège social est situé à Saint-Norbert, organise des cercles d'étude dans les diverses localités, offre des cours de perfectionnement en matière agricole et aussi intervient auprès des divers paliers du gouvernement pour revendiquer les droits et la législation des agriculteurs.

Parmi les personnages ayant joué un rôle très actif au sein de la FAFAM, il faut citer le père Daniel Gauthier qui a été à la fois aumônier-propagandiste et responsable de la tenue des livres de la fédération de 1961 à 1970, date à laquelle il quitte Saint-Norbert pour exercer un autre ministère à Saint-Ignace. Il continuera à s'impliquer mais de façon moins considérable, léguant ainsi plusieurs responsabilités à Zoël Arsenault.

De 1962 à 1968, la fédération connaît sa période la plus prospère. En plus d'avoir présenté une série de mémoires aux gouvernements fédéral et provincial (dont deux aux commissions sur la taxation et sur les produits forestiers) dans le but d'améliorer le sort des agriculteurs, la FAFAM publie chaque mois le bulletin d'information **Le Phare**, ce qui rend plus valorisante leur implication. Cependant, à partir de 1971, les ennuis financiers commencent à affecter plus sérieusement la fédération agricole qui a cessé alors toute activité depuis 1977.

---

1. Ces notes historiques proviennent du dossier 180.1-21.

## **Description du fonds**

- Correspondance
- Réunions (avis de convocation, ordres du jour, procès-verbaux)
- Rapports d'activités
- Listes de membres
- Reçus et factures
- Rapports financiers
- États de compte
- Bulletins d'information
- Études
- Mémoires

## **Sources complémentaires**

Fonds 41	SNA
Fonds 46	CRASE
Fonds 218	Père Daniel Gauthier